Notre offre de formation évolue ! Les programmes pour l'année 2027-2028 sont en cours de mise à jour et peuvent encore évoluer. Les programmes de l'année universitaire 2026-2027 restent consultables en cas de besoin.

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, INGÉNIERIE

# Diplôme d'Université Médecine de montagne et d'altitude

Université Grenoble Alpes

Autre durée
10 jours – 74H

Composante
UFR Médecine

## Présentation

**Les candidatures pour la session 2026/2027 seront ouvertes du 04 mai 2026 au 10 juillet 2026**

**Une deuxième campagne de candidature aura lieu du 19 août 2026 au 15 septembre 2026.**

**CANDIDATER ICI**

Cette formation permettra de former des médecins et futurs médecins aux spécificités des pathologies d'altitude, afin d'assurer la médicalisation des évènements en montagne et l'exercice spécifique de la médecine d'altitude.

**Tarifs :**

Tarif formation continue : **1200€**

Tarif formation initiale : **800€**

Coût du stage pratique (hébérgement, repas et frais divers ) : environ **1200€**

**Programme :**

- **Semaine de formation théorique : du 18 au 22 janvier à l'UGA**
- **Semaine de formation pratique : du 14 au 17 septembre à Chamonix.**

## Compétences

En situation professionnelle, le stagiaire sera capable de :

- Analyser et évaluer les contraintes liées à l'environnement d'altitude en analysant les réponses physiologiques de l'homme afin de comprendre les processus d'acclimatation.

- Evaluer les risques et les pathologies spécifiques à l'environnement d'altitude en décrivant les processus de mal acclimatation afin de prévenir et de prendre en charge les personnes exposées à l'altitude.

- Adapter les connaissances en médecine de montagne en décrivant certaines spécificités liées à l'environnement d'altitude afin de d'apporter des réponses adaptées à la vie en altitude.

- Utiliser les connaissances sur l'acclimatation en les transposant aux patients porteurs de maladies chroniques afin d'autoriser les séjours en altitude en toute sécurité.

- Mettre en pratique les spécificités rencontrées en altitude en utilisant les connaissances acquises en physiopathologie afin de répondre à des situations cliniques concrètes.



Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 25 novembre 2026

UGA FACULTÉ DE MÉDECINE Université Grenoble Alpes

Notre offre de formation évolue ! Les programmes pour l'année 2027-2028 sont en cours de mise à jour et peuvent encore évoluer. Les programmes de l'année universitaire 2026-2027 restent consultables en cas de besoin.

- Appliquer les règles de progression sur corde en autonomie afin de sécuriser la médicalisation en haute altitude.

- Appliquer les règles de progression en terrain rocheux en autonomie afin de sécuriser la médicalisation en haute altitude.

- Appliquer les règles de progression en terrain glaciaire en autonomie afin de sécuriser la médicalisation en haute altitude.

- Mise en œuvre des techniques de sauvetage médicalisé en milieu isolé en haute altitude en répondant à des mises en situation pratique afin d'assister les spécialistes de secours en montagne.

- Répondre à diverses situations cliniques en utilisant connaissances spécifiques au déplacement en terrain glaciaire afin de mettre en œuvre un sauvetage médicalisé.

# Organisation

## Contrôle des connaissances

Type d'épreuve
- C1 à C5 : 1 examen écrit (évaluation des connaissances à partir de cas cliniques).
- C6 à C10 : stage pratique sur le terrain avec débriefing quotidien individualisé.
Condition de réalisation
- L'examen écrit est réalisé à la fin de la formation en présentiel à l'ENSA Chamonix

## Aménagements particuliers

L'UGA s'attache à offrir aux personnes en situation de handicap des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées à leurs besoins et à leurs projets.
Se faire reconnaître travailleur handicapé et **Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE)**, par la **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)**, peut vous permettre de bénéficier de tous les accompagnements techniques et humains possibles et de prétendre à des droits particuliers.

contact: accueil-sah @ univ-grenoble-alpes.fr

# Admission

## Conditions d'admission

L'admission à la formation est prononcée par le responsable pédagogique ou la commission pédagogique sur étude de dossier.

## Candidature

- Faire partie du public cible

- Respecter le calendrier de candidature

- CV et lettre de motivation

- Diplômes et attestations de travail

## Public cible

- Médecins généralistes ou spécialistes

- Professionnels de santé (infirmiers, kiné, …)

- Professionnels exerçant en altitude

# Et après

## Les + de la formation

*Cette formation est dispensée par des enseignants chercheurs (maitres de conférences, professeurs*


Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 25 novembre 2026

Notre offre de formation évolue ! Les programmes pour l'année 2027-2028 sont en cours de mise à jour et peuvent encore évoluer. Les programmes de l'année universitaire 2026-2027 restent consultables en cas de besoin.

*d'université), des professeurs agrégés, des professeurs associés et des professionnels du domaine.*

# Infos pratiques

## Contacts

### Responsable pédagogique

Pr. Stéphane DOUTRELEAU

sdoutreleau@chu-grenoble.fr

### Contact administratif

Gestionnaire administratif

0438388343

fc-sante03@univ-grenoble-alpes.fr

## En savoir plus

Candidature

https://ecandidat.univ-grenoble-alpes.fr/



Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 25 novembre 2026